



Préserver l'eau, l'affaire de tous !

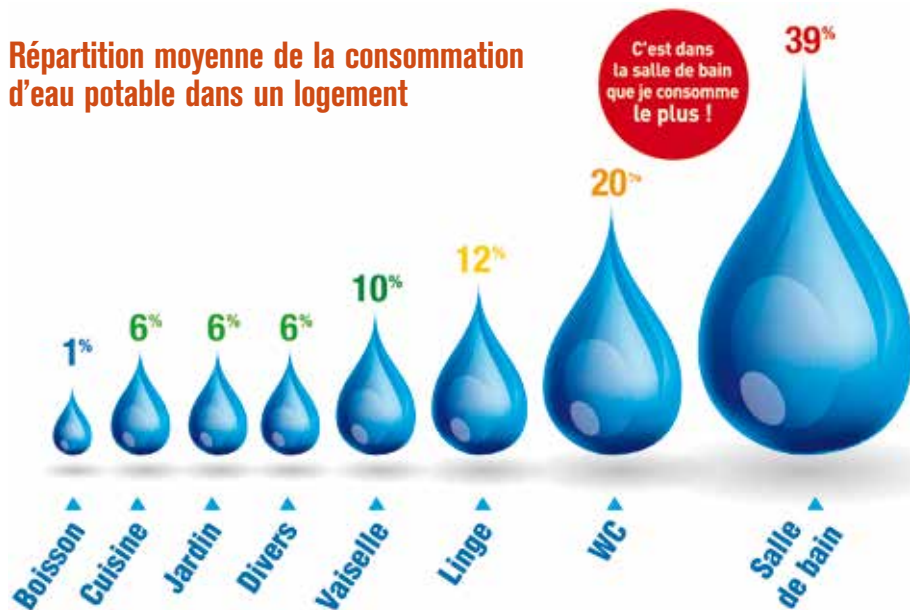
L'Hérault n'avait pas connu une telle sécheresse depuis 1959. Pour éviter une dégradation de la situation, il est important de respecter les restrictions préfectorales et de limiter sa consommation. Quelques gestes simples suffisent et permettent aussi de réduire sa facture.

Avec un déficit de pluie de 60%, le département se trouve dans une situation de grande sécheresse. Dès la fin mai, la Préfecture de l'Hérault a dû prendre des mesures de restrictions interdisant le remplissage des piscines privées, le lavage des voitures en dehors des stations professionnelles et l'arrosage entre 8h et 20h.

Les collectivités sont aussi concernées : Montpellier Agglomération restreint sa consommation d'eau sur les pelouses des stades ou les stations d'épuration, notamment.

Tous les citoyens sont invités à participer à cet effort exceptionnel. L'occasion de prendre de bonnes habitudes, qui, poursuivies toute l'année, permettront de préserver la ressource en eau, rare et précieuse. Elles peuvent également faire baisser la consommation de 10 à 30%.

Répartition moyenne de la consommation d'eau potable dans un logement



SMEGREG/ALE Montpellier/Sox et Fox

GESTES ET ASTUCES

- Limitez les bains (200 litres) et la durée des douches (50 litres).
- Fermez bien les robinets après usage.
- Fermez le robinet pendant le brossage des dents et utilisez un verre.
- Traquez les fuites : relevez le compteur avant et après la nuit.
- Préférez des appareils électroménagers économes : la consommation d'eau est indiquée sur l'étiquette énergie.
- Régulez les débits : installez des « mousseurs » sur vos robinets et une douchette économique.
- Réduisez le volume de la chasse d'eau : si votre WC n'est pas à double débit, placez un « sac WC » dans le réservoir.
- Optez pour un lave-vaisselle.
- Au jardin, arrosez le matin ou le soir, préférez les plantes méditerranéennes, paillez les sols.
- Si vous avez une piscine, économisez 20% d'eau en la bâchant la nuit.

+ pratique

Analysez votre consommation avec les conseils et le « kit mesures » de l'Agence Locale de l'Énergie, un service public soutenu par Montpellier Agglomération. ale-montpellier.org